

ARRÊTÉ n° DSPS_ 26 132 901 095

Modifiant de l'arrêté n° DSPS_25 758 901 084
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au deuxième cycle de l'enseignement supérieur rentrée universitaire 2026-2027

La présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4

ARRÊTE

Article 1 : les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2026-2027 sont examinées par la commission de recrutement composée comme suit :

Master 1

Parcours type : M1 Action publique et stratégies France - International -

M2 Politiques Publiques et Territoires

Membres de la commission

Antoine PÉCOUD (président)

Geetha GANAPATHY

Despina SINOUE

Gwénaëlle PERRIER

Pierre LEFEBURE

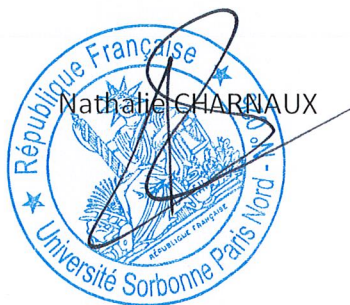
Charles REIPLINGER

Kevin Gauthier

Article 2 : Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site internet.

Fait à Villetaneuse, le 05/05/2026

La présidente de l'Université Sorbonne Paris Nord


Nathalie CHARNAUX